

## PARCOURS DIFFÉRENCIÉ : CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCÉE

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Après quelques semaines de mise en place du parcours différencié dit en « Y » en terminale Bac pro, les remontées des établissements sont unanimes et sans appel et confirment ce que la CGT Éduc'action avait prévu. C'est un naufrage ! Malgré l'investissement des personnels, les épreuves anticipées et les parcours différenciés ont entraîné un décrochage scolaire massif ! L'absentéisme des élèves qui devaient suivre le parcours « poursuite d'études » est d'ores et déjà très important.

Cette déscolarisation de plusieurs semaines fait même craindre des difficultés pour le retour fin juin, de l'ensemble des élèves. Les remobiliser pour passer l'épreuve de PSE et l'oral de projet risque d'être très compliqué tout comme pour les élèves qui suivent le parcours « insertion professionnelle ». De plus dans ce cadre, la CGT Éduc'action constate une recrudescence du manque de respect du code du travail par certaines entreprises.

La mise en place du parcours en « Y » a été laissée à l'autonomie des établissements et malgré nos interventions pour combattre des tentatives de dérégulation, faire respecter les Ventilations de Service et les Obligations Réglementaires de Service, force est de constater que le tout côtoie le n'importe quoi.

Le ministère ne faisant jamais de bilan précis et honnête de ces expérimentations, la CGT Éduc'action, pour appuyer sa demande de suppression de ce dispositif, collectera un maximum de retours sur les situations d'établissements et s'en fera le porte-parole !

La CGT Éduc'action combat cette amputation de l'année de terminale, qui réduit encore les heures d'enseignement et renforce la vision utilitariste de la voie professionnelle. L'avancement des examens ponctuels en mai, la précipitation des CCF qui en découle, l'absence d'aménagement de programme a généré du stress pour les personnels et les élèves.

La CGT Éduc'action exige le retour aux examens fin juin et l'abrogation de l'ensemble des réformes avec une restitution des heures d'enseignement disciplinaire afin de garantir de meilleures chances de réussite aux élèves quelle que soit l'option choisie après le Bac.

Montreuil, le 10 juin 2025